



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

**Office of the
Secretary General**

Aux Présidents de tous les
groupes interparlementaires

Genève, le 24 août 2016

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Faisant suite à mon courrier du 13 juin 2016, j'ai le plaisir de vous transmettre les dernières informations concernant les préparatifs de l'édition 2016 de la Journée internationale de la démocratie (15 septembre). J'espère que votre Parlement profitera de cet événement pour célébrer la démocratie et pour débattre de ses enjeux, comme plus de 100 parlements l'ont fait depuis 2008.

Cette année, le thème retenu est "Démocratie 2030". L'UIP lance ainsi un défi à tous les parlements et les invite à réfléchir sur l'avenir de la démocratie, notamment du point de vue des jeunes et dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je joins à ce courrier une annexe dans laquelle vous trouverez de plus amples informations sur le thème de cette année, ainsi que des propositions de messages et d'activités à mener par votre parlement dans le cadre de sa participation à la Journée internationale de la démocratie.

Comme les années précédentes, l'UIP a préparé une affiche – disponible sur son site web (<http://www.ipu.org/dem-f/idd/overview.htm>) –, des documents de réflexion sur la démocratie en 2030, des contributions multimédias et un programme détaillé des manifestations parlementaires.

J'encourage votre Parlement à organiser une activité à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie 2016, et à mobiliser les citoyens pour qu'ils participent à un débat sur Twitter autour de l'avenir de la démocratie, avec le mot-clé #DemocracyDay.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous informer des activités organisées par votre parlement afin que nous puissions les faire figurer sur le site web de l'UIP.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général

Annexe

Notes pour les parlements sur le thème de la Journée internationale de la démocratie 2016 : "Démocratie 2030"

Avec le thème "Démocratie 2030", l'UIP lance un défi à tous les parlements et les invite à réfléchir sur l'avenir de la démocratie.

L'an 2030 est d'une certaine manière tout proche de notre époque, puisqu'il se trouve à seulement quelque trois cycles électoraux dans la plupart des pays. Il est probable que la politique ressemblera alors encore beaucoup à celle d'aujourd'hui et qu'elle sera caractérisée par les procédures électorales, les partis politiques et les parlements que nous connaissons.

Mais à d'autres égards, cette époque est encore lointaine. De nombreux événements inattendus se sont produits depuis l'an 2000. Aussi, personne ne peut prévoir avec certitude quels événements politiques auront lieu ces prochaines années, quelles innovations technologiques le monde aura réalisées d'ici 2030 et comment ces nouvelles technologies seront utilisées par les citoyens.

L'information n'a jamais été aussi largement accessible que depuis l'an 2000, ce qui a renforcé l'exigence de transparence et de reddition de comptes. Une "génération numérique" est née, dont les jeunes ont grandi en utilisant les réseaux sociaux pour tisser des liens et se mobiliser avec leurs pairs aux niveaux local, national et international. Des jeunes déçus par des leaders autoritaires et par l'absence d'opportunités ont cherché à révolutionner le système politique de leur pays. Des travailleurs dont les emplois ont été menacés par le phénomène de la mondialisation se sont tournés vers le populisme comme alternative à la classe politique traditionnelle. De nouveaux mouvements politiques sont nés avec l'objectif de remettre en cause les processus politiques existants et, dans quelques pays, certains de leurs membres ont accédé au pouvoir. Par ailleurs, le pourcentage de femmes parlementaires a augmenté, mais seulement de 13,1 à 22,1 pour cent.

Tous ces facteurs réunis, et bien d'autres encore, font de notre époque à la fois un défi et une chance pour la démocratie. Les partis politiques, les parlements ainsi que d'autres institutions sont appelés à s'adapter aux changements qui ont lieu au sein de la société, à renouveler les processus politiques, à faire une place aux nouvelles générations dans la vie politique et à tirer profit de l'énergie des jeunes.

Seul un renforcement de la démocratie permettra de mener à bien les objectifs visant à atteindre un monde plus équitable formulés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les dirigeants politiques du monde entier se doivent de rapprocher les objectifs de développement convenus au niveau international des aspirations de leurs citoyens, notamment l'exigence de transparence et de reddition de comptes ainsi que celle d'un processus décisionnel plus participatif et plus inclusif.

Le thème "Démocratie 2030" invite tous les parlements à examiner le présent, à tirer des leçons du passé et à préparer le futur. Les questions clés qu'ils pourront se poser seront, entre autres :

- Comment les institutions de la démocratie – le parlement, les partis politiques et les élections – évolueront-elles entre aujourd'hui et 2030 ?
- Les processus politiques actuels seront-ils suffisants pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs aspirations, ou de nouveaux processus devront-ils être créés ?
- Quelles nouvelles formes de prises de décisions collaboratives et participatives verront le jour à l'ère numérique ?

- Comment les parlements rapprocheront-ils les objectifs formulés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des préoccupations et des aspirations de leurs citoyens ?

Documents de référence

Les parlements trouveront dans les documents suivants des informations générales utiles :

- Document final du débat général sur le thème "Rajeunir la démocratie, donner la parole aux jeunes", adopté lors de la 134^{ème} Assemblée de l'UIP à Lusaka (Zambie), en mars 2016
www.ipu.org/conf-f/134/Rpt-gendebate.pdf
- La représentation des jeunes dans les parlements nationaux
www.ipu.org/pdf/publications/youthrep-f.pdf
- Rapport mondial 2016 sur l'e-Parlement www.ipu.org/pdf/publications/eparl16-fr.pdf
- Les femmes au parlement en 2015 : Regard sur l'année écoulée
www.ipu.org/pdf/publications/WIP2015-f.pdf

Propositions de messages visant à étayer la communication des parlements autour de la Journée internationale de la démocratie

Les parlements pourront intégrer les messages suivants dans leur communication autour de la Journée internationale de la démocratie :

- Se projeter dans l'avenir est essentiel pour atteindre une démocratie durable et inclusive. La Journée internationale de la démocratie est l'occasion de mettre des idées et des concepts à l'épreuve, d'entendre différentes opinions sur le sujet et de mobiliser le grand public en vue de responsabiliser les citoyens.
- Les parlements sont en perpétuel changement et renouvellement, et les générations à venir font partie intrinsèque de ces processus.
- Des idées novatrices sont nécessaires pour créer de nouvelles formes de dialogue entre les citoyens et le parlement et des processus politiques plus transparents et plus inclusifs.
- Les jeunes ont un rôle clé à jouer dans la démocratie d'aujourd'hui et de demain. Mobiliser les jeunes dans leurs propres milieux tout en aménageant des espaces qui leur sont réservés au sein des parlements constitue un paramètre essentiel dans tout effort de projection de l'avenir des parlements et de la démocratie.
- Les nouvelles technologies renforcent la capacité des parlements à nouer un dialogue plus direct avec les citoyens, dans la mesure où les parlements sont préparés et savent écouter et s'exprimer.
- Pour que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 porte ses fruits, les parlements doivent faire preuve de volonté et de détermination en vue de permettre aux gouvernements d'agir tout en les rendant responsables de leurs engagements.
- Les parlements sont au cœur des Objectifs de développement durable. Tel que sous-entendu dans l'ODD 16, des institutions fortes, transparentes, responsables et ouvertes à tous sont essentielles pour la réalisation de tous les objectifs.

Propositions d'activités à mener par les parlements

Voici quelques exemples d'activités que les parlements pourraient organiser :

- Adopter une motion/résolution parlementaire d'appui à la Journée internationale de la démocratie ;
- Organiser un débat spécial et inviter tous les groupes politiques à un échange de vues sur l'avenir de la démocratie ;
- Organiser une Journée portes ouvertes avec des visites guidées, des expositions et des rencontres avec des parlementaires ;
- Lancer un concours sur le thème "Démocratie 2030" et impliquer des groupes de jeunes ;
- Collaborer avec les médias, tels que la radio, la télévision, les journaux et les réseaux sociaux, afin d'encourager le débat au sein de la société sur l'avenir de la démocratie.

Description des activités proposées

Les parlements trouveront ici un descriptif détaillé des activités qu'ils pourraient organiser :

Concept 1	Les parlements à l'ère numérique
<i>Résumé</i>	Les parlements pourraient organiser un débat sur la question suivante : comment mettre à jour les processus parlementaires à l'ère numérique, ou comment en inventer de nouveaux ?
<i>Thème</i>	Comment rendre les processus politiques plus transparents et plus ouverts aux citoyens, et le processus décisionnel plus inclusif et plus participatif.
<i>Public cible</i>	Parlementaires, grand public.
<i>Méthode</i>	Organiser un débat public ou une session parlementaire sur la question de la mise à jour des processus parlementaires.
<i>Objectifs</i>	Mener des débats constructifs et établir une éventuelle résolution/feuille de route sur les changements dans le travail des parlements.

Concept 2	L'action des parlements dans les milieux des jeunes
<i>Résumé</i>	Les parlements pourraient communiquer avec les jeunes dans les milieux propres à cette catégorie de la population, notamment en exploitant les possibilités offertes par les médias sociaux. Les activités menées devraient viser à encourager les jeunes à participer plutôt qu'à être simplement consultés.
<i>Thème</i>	Les activités pourraient faciliter le dialogue direct entre les parlementaires et les jeunes, et ce dans les milieux propres à ces derniers. Ce concept

	<p>mettrait en valeur l'hétérogénéité de ce groupe de la population, qui n'est précisément pas homogène et présente de multiples intérêts.</p> <p>Le but serait de nouer le dialogue et de collaborer directement avec les jeunes, ainsi que de développer des moyens spécifiques d'utilisation des médias sociaux pour communiquer avec eux.</p>
<i>Public cible</i>	Groupes de jeunes, grand public, parlementaires.
<i>Méthode</i>	<p>Utiliser les médias sociaux pour entrer en contact avec les jeunes, notamment Facebook, Twitter, Instagram et Snapchat. Une autre piste à explorer consisterait à lancer des campagnes par SMS ou en ligne.</p> <p>Les parlementaires pourraient également organiser une visite, sur un jour, dans des écoles et des universités ainsi que dans d'autres milieux fréquentés par les jeunes (comme les lieux de rendez-vous sociaux) afin d'encourager les échanges avec ces derniers.</p>
<i>Objectifs</i>	Mieux connaître les défis et les atouts des jeunes. Renforcer la volonté et la motivation des jeunes de prendre part aux processus parlementaires. Nouer un dialogue direct entre les groupes de jeunes et les parlementaires.

Concept 3	Attirer les jeunes dans les parlements
<i>Résumé</i>	Ces activités permettraient aux jeunes d'interagir avec les parlements et les motiveraient à participer au travail parlementaire. L'objectif serait d'ouvrir les parlements aux jeunes et de trouver des moyens de réduire les obstacles à leur participation.
<i>Thème</i>	Les activités viseraient à attirer les jeunes dans les parlements, dans les bibliothèques et dans d'autres espaces parlementaires afin de les motiver et les faire participer au travail parlementaire. L'objectif serait également d'augmenter la participation des jeunes à la vie politique, et d'imaginer des moyens de lever les obstacles à leur participation aux processus parlementaires.
<i>Public cible</i>	Parlementaires, jeunes, grand public.
<i>Méthode</i>	Par exemple, coordonner des journées portes ouvertes permettant aux jeunes de visiter les parlements, ou mettre en place des parlements de jeunes ou d'autres programmes visant à assurer une participation régulière des jeunes dans les parlements. Toutes ces activités exigent que les parlementaires se montrent résolument accessibles et ouverts.
<i>Objectifs</i>	Mieux comprendre les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés dans leurs efforts de participation au travail du parlement et motiver les jeunes à participer. Etablir un dialogue régulier entre les groupes de jeunes et les parlementaires en vue d'augmenter la représentation des jeunes dans les parlements.

Concept 4	Les Objectifs de développement durable et les parlements
<i>Résumé</i>	Les activités viseraient à lancer le débat sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre des ODD.
<i>Thème</i>	Les parlements pourraient se pencher sur les façons dont ils peuvent contribuer à fixer des priorités et des objectifs nationaux dans le cadre des Objectifs de développement durable. Ils pourraient en outre chercher à mettre en évidence leur rôle dans la mise en œuvre efficace des ODD, notamment grâce à des activités de financement ou de contrôle.
<i>Public cible</i>	Parlementaires, grand public.
<i>Méthode</i>	Organiser un débat, une session en plénière, une campagne de sensibilisation ou des forums publics.
<i>Objectifs</i>	Mieux connaître les ODD et s'engager à trouver des moyens, pour les parlements, de mettre en valeur et de soutenir ces Objectifs.

Concept 5	Créer des institutions fortes
<i>Résumé</i>	Les parlements pourraient débattre des manières de mettre en œuvre l'Objectif de développement durable 16, qui consiste à promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes. Les parlements se penchent sur l'ODD 16.
<i>Thème</i>	Les activités viseraient à mettre en évidence le rôle des valeurs démocratiques et des parlements dans le Programme de développement durable, en particulier dans le cadre de l'ODD 16. L'objectif serait en outre d'ouvrir des discussions sur la manière dont les parlements peuvent contribuer à ériger des institutions efficaces, de garantir un processus décisionnel participatif et représentatif et de protéger les libertés fondamentales.
<i>Public cible</i>	Grand public, parlementaires, communauté internationale.
<i>Méthode</i>	Le concept pourrait être concrétisé par l'organisation d'un forum public, d'un débat ou d'une réunion-débat.
<i>Objectifs</i>	Faire ressortir les liens entre les parlements et les ODD, mener des discussions sur les manières dont les parlements peuvent contribuer efficacement à l'Objectif 16.

Note sur le suivi des activités parlementaires

L'UIP tient à jour une liste des manifestations parlementaires sur son site web, à l'adresse : <http://www.ipu.org/dem-f/idd/overview.htm>. Afin que toutes les activités organisées y figurent, nous vous prions de nous transmettre les documents suivants :

- Une brève description des activités parlementaires prévues (3 à 5 lignes)
- Un bref rapport de l'activité (une page), d'ici à fin septembre
- Des photos haute résolution, avec les noms des personnes qui y figurent ainsi que la mention des droits d'auteur
- Les documents produits en vue de l'activité (résolutions, communiqués de presse, brochures, affiches, etc.).
- Tout autre document pertinent

Veillez envoyer ces documents à idd@ipu.org et ar@ipu.org, en précisant que vous autorisez l'UIP à les publier sur Internet.